

Lundi, 2 juin 2014

2014-06-02

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, deux juin deux mille quatorze (02-06-14) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Claude St-Cyr  
Siège N° 3 = Adrien Gagnon  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Paul Chaperon  
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

#### ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Présentation des états financiers ;
- 10° Financement et refinancement - emprunt par billet ;
- 11° Soumission pour gravier ;
- 12° Assurance - réservoir pétrolier ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Défi handicap des Sources - invitation à devenir membre ;
- 16° Partenaires pour la Petite Enfance - nommer un représentant ;
- 17° Le Sentier des Sept (hébergement et repas) ;
- 18° Varia ;
  - 18.1° Formation d'abattage des arbres (CSST) ;
  - 18.2° Rapport d'inspection - Mutuelle de prévention ;
  - 18.3° Adhésion de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham à la Régie ;
  - 18.4° Location de salle pour le 1er janvier 2015 - tirage au sort ;
  - 18.5° Demande de Frédéric Therrien - simulation Festival du bûcheron ;
  - 18.6° Suggestion pour le Rang 7 - ajout du nom de Josée Perreault ;
  - 18.7° Mandat au CCU - citation patrimoine ;
  - 18.8° Acquisition d'une remorque ;
  - 18.9° Projet jardin.

201406-094

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 9 vienne après le point 1et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.  
Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201406-095

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

## CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201406-096

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## LES COMPTES

201400270 = Hydro-Québec : éclairage de rues	238.41 \$
201400271 = Carrefour Jeunesse Emploi : programme Trio Desjardins	1 000.00 \$
201400272 = Comité de Développement : subvention	5 000.00 \$
201400273 = Alain Bourgeois : ponceau	75.00 \$
201400274 = Michel Hivon : paillis de cèdre	555.00 \$
201400275 = Recyc-Québec : inscription de Claude Blain	63.24 \$
201400276 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	206.60 \$
201400277 = Daniel Béliveau : achat d'une partie de terrain	460.00 \$
201400278 = Réginald Richer : achat d'une partie de terrain	1 550.00 \$
201400279 = Michel Larrivée : 21 h contrat de conciergerie et grand ménage	315.00 \$
201400280 = Michel Larrivée : 21 h contrat conciergerie, réparer rampe, peinture et installation borne	315.00 \$
201400281 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	110.94 \$
201400282 = Petite caisse : timbres et réception	300.00 \$
201400283 = La Financière agricole : main levée (D. Béliveau)	128.00 \$
201400284 = Hydro-Québec : électricité garage, station épuration, chalet des loisirs, centre communautaire et station de pompage	4 433.60 \$
201400285 = Roy Fruits et Légumes : fleurs, pot, poches de terre	685.73 \$
201400286 = Michel Larrivée : 12 h contrat conciergerie, eau de javel, comet	184.92 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE MAI : 68 140.84 \$**

**TOTAL DES REVENUS DE MAI : 108 551.88 \$**

2014900104 à 108 = Maryse Ducharme : salaire	2 898.55 \$
2014900109 à 113 = Dany Guillemette : salaire	2 605.05 \$
2014900121 à 128 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 569.30 \$
201490114 = Claude Blain : rémunération des élus pour juin 2014	219.15 \$
201490115 = Paul Chaperon : rémunération des élus pour juin 2014	219.15 \$
201490116 = Claude Dupont : rémunération élus pour juin 2014	219.15 \$
201490117 = Adrien Gagnon : rémunération élus pour juin 2014	219.15 \$
201490118 = Stéphane Poirier : rémunération élus pour juin 2014	219.15 \$

201490119 = Claude St-Cyr : rémunération élus pour juin 2014	219.15 \$
201490120 = Pierre Therrien : rémunération élus pour juin 2014	665.85 \$
201490126 à 129 = Sylvie Berthaud : salaire (projet compostage)	1 484.56 \$
201400287 = Mégaburo : lecture de compteur, caisses de papier	207.00 \$
201400288 = Hydro-Québec : électricité station de pompage	132.43 \$
201400289 = Commission scolaire des Sommets : location locaux	164.85 \$
201400290 = Bureau en gros : cartouches d'encre	430.95 \$
201400291 = Maryse Ducharme : frais de déplacement, repas, avance sur dépenses du congrès de l'ADMQ	1 114.40 \$
201400292 = MRC des Sources : service d'inspection de janvier à avril et quote-part 2/4	18 406.24 \$
201400293 = Pelletier et Picard : travaux effectués pour le problème de lumière au terrain de balle et travaux au garage	1 112.65 \$
201400294 = Infotech : atelier	229.95 \$
201400295 = Pierre Therrien : frais de déplacement	89.42 \$
201400296 = Les Éditions juridiques FD : renouvellement des mises à jour du code municipal - inspecteur	81.90 \$
201400297 = Fortin Sécurité Médic : achats divers pour garage	205.50 \$
201400298 = Graymont : gravier	882.85 \$
201400299 = Entreprises Gilles Pellerin : travaux de pelle au garage	379.42 \$
201400300 = BuroPro : documents pour projet compostage	351.82 \$
201400301 = Débrouailleurs GSL : réparation de la gratte	143.72 \$
201400302 = Groupe Ultima : ajout de l'entrepôt et corrections apportées, mise à jour des évaluations de bâtiments	2 042.00 \$
201400303 = Claude Darveau : transport de gravier	833.16 \$
201400304 = Les Équipements Proulx & Raïche : filtre	27.63 \$
201400305 = Laboratoires d'analyses SM : analyses de laboratoire	90.55 \$
201400306 = Sécurité publique : 1er versement pour service de la SQ	23 748.00 \$
201400307 = Transport Excavation Michel Couture : transp. gravier	2 897.36 \$
201400308 = Financière Banque Nationale : intérêts sur règlement d'emprunt no 295	3 106.35 \$
201400309 = Les Services mécaniques RSC : peinture, coudes, collet, feeting repa rapide, union, adaptateur, batterie, filtre, tube rétrécissant, fil positif	819.36 \$
201400310 = Pneus et Mécanique Vachon : réparation de pneu, droit et installation	525.60 \$
201400311 = JN Denis : kit d'aimant, filtres, flash	508.18 \$
201400312 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel et mazout	3 420.66 \$
201400313 = Signel Services : enseignes 911	132.22 \$
201400314 = Carrière Saints-Marthurs : gravier	7 372.36 \$
201400315 = Corporation Sun Média : publicité Festival du Bûcheron	101.18 \$
201400316 = Pieux Vistech : installation de 2 pieux pour la borne	712.85 \$
201400317 = Procamestrie : réparer démarreur de la niveleuse	696.73 \$
201400318 = Régie du bâtiment : frais annuels - mise en service d'appareils APL (élévateur)	159.30 \$
201400319 = Claudette Gilbert : remboursement trop perçu pour taxes	119.30 \$
201400320 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	297.01 \$
201400321 = Régie Inter. Sanitaire Hameaux : quote-part juin 2014	2 352.25 \$
201400322 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	912.45 \$
201400323 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	521.68 \$
201400324 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	80.00 \$
201400325 = Michel Larrivée : 13 h contrat de conciergerie	195.00 \$
201400326 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	12.00 \$
201400327 = Dépanneur Gazébof : essence, huile	599.54 \$
201400328 = Coop Ham-Nord : asphalte froide	114.75 \$
201400329 = Pneus & Mécanique Vachon : pneus pour niveleuse épuration	2 540.95 \$ 39.06 \$
201400330 = Saphir Technologie : corriger problème sur ordinateur pour Sylvain	97.73 \$

201400331 = Pierrette Sauriol : nappes pour tables à pique-nique, 4 pins pour remplacer thuyas	195.35 \$
201400332 = Carrière Saints-Marthys : gravier	8 884.63 \$
201400333 = Serres Disraéli : hydrangées et terres (église)	411.62 \$
201400334 = Serres St-Elie : hydrangées (église)	52.87 \$
201400335 = Roy Fruits et Légumes : hémérocailles pour station	
201400336 = Jardinière Fortier : supports à drapeaux	122.59 \$
201400337 = Focus Gestion de flotte : temps d'onde IDN pour Silverado et Inter	56.22 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion Inter	3 832.61 \$
	<hr/>
	106 102.44 \$

201406-097

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

201406-098

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil déposent les états financiers 2013 préparé par la Firme Roy Desrochers Lambert sencl.

Adoptée

### FINANCEMENT ET REFINANCEMENT EMPRUNT PAR BILLET - OUVERTURE DES SOUMISSIONS

201406-099

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STÉPHANE POIRIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CLAUDE DUPONT**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 10 juin 2014 au montant de 470 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 318 et 295. Ce billet est émis au prix de **98,52600** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

<b>35 900 \$</b>	<b>1,70000 %</b>	<b>10 juin 2015</b>
<b>36 900 \$</b>	<b>2,00000 %</b>	<b>10 juin 2016</b>
<b>38 000 \$</b>	<b>2,15000 %</b>	<b>10 juin 2017</b>
<b>39 200 \$</b>	<b>2,35000 %</b>	<b>10 juin 2018</b>
<b>320 500 \$</b>	<b>2,60000 %</b>	<b>10 juin 2019</b>

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée

**FINANCEMENT ET REFINANCEMENT  
EMPRUNT PAR BILLET**

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Adrien souhaite emprunter par billet un montant total de 470 500 \$ :

<b>Règlements d'emprunt n°</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
318	350 000 \$
295	120 500 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien aura le 9 juin 2014, un montant de 120 500 \$ à renouveler sur un emprunt original de 272 700 \$, pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 295 ;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis ;

201406-100

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STÉPHANE POIRIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CLAUDE DUPONT**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QU'un emprunt par billet au montant de 470 500 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 318 et 295 soit réalisé ;

QUE les billets soient signés par le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme ;

QUE les billets soient datés du 10 juin 2014 ;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2015</b>	<b>35 900 \$</b>
<b>2016</b>	<b>36 900 \$</b>
<b>2017</b>	<b>38 000 \$</b>
<b>2018</b>	<b>39 200 \$</b>
<b>2019</b>	<b>40 200 \$ (à payer en 2019)</b>
<b>2019</b>	<b>280 300 \$ (à renouveler)</b>

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Adrien émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 juin 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 318, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien emprunte 120 500 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original du règlement numéro 295.

Adoptée

### **SOUSSION POUR GRAVIER**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour 2 000 tonnes de gravier MG20b ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions ;

201406-101

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de Carrière Saints-Marthys pour un montant de 11,45 \$ la tonne métrique.

Adoptée

### **ASSURANCE - RÉSERVOIR PÉTROLIER**

Un retour sera fait à une prochaine assemblée.

### **DÉFI HANDICAP DES SOURCES INVITATION À DEVENIR MEMBRE**

201406-102

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse un montant de 50 \$ soit, 5 \$ pour la carte de membre et 45 \$ en don à l'organisme Défi Handicap des Sources pour bonifier leurs actions prochaines.

Adoptée

### **PARTENAIRES POUR LA PETITE ENFANCE NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

201406-103

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le conseiller Claude Dupont soit nommé à titre de représentant auprès des Partenaires pour la petite enfance.

Adoptée

**LE SENTIER DES SEPT  
(HÉBERGEMENT ET REPAS)**

Un retour sera fait à une prochaine assemblée.

**FORMATION EN ABATTAGE D'ARBRES (CSST)**

201406-104

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la formation pour un employé en 2014 au coût de 298.94 \$.

Adoptée

**RAPPORT D'INSPECTION - MUTUELLE DE PRÉVENTION**

201406-105

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien dépose le rapport d'inspection de la Mutuelle de Prévention.

QUE les employés (e) soient autorisés à vérifier chacun des points à corriger et ou à améliorer.

Adoptée

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM  
ADHÉSION À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3  
MONTS**

201406-106

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'adhésion de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

Adoptée

**LOCATION DE SALLE - TIRAGE AU SORT**

Considérant que la municipalité a deux (2) demandes de location pour la grande salle le 1<sup>er</sup> janvier 2015, un tirage au sort sera donc nécessaire.

Le maire, Pierre Therrien demande à Madame Henriette Gagné de piger un billet. C'est la Famille de Madame Alice Richer qui aura accès à la grande salle.

**DEMANDE DE FRÉDÉRIC THERRIEN - SIMULATION DES  
ACTIVITÉS DU FESTIVAL DU BÛCHERON**

201406-107

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les employés sont autorisés à déplacer la cible pour une simulation du Festival du Bûcheron.

Adoptée

#### **SIGNALISATION RANG 7**

Considérant que la Municipalité de Saint-Adrien a eu une demande d'ajouter le nom de Josée Perreault à la signalisation du Rang 7 pour rendre hommage à une grande artiste peintre de renommée internationale qui est décédée le 1<sup>er</sup> juin 2013 ;

201406-108

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisée à commander l'enseigne.

Adoptée

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

201406-109

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien se dote d'un conseil local du patrimoine en vertu de l'article 117 de la Loi sur le patrimoine culturel et qu'en vertu de ce même article, le conseil sera constitué des membres du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

#### **ACQUISITION D'UNE REMORQUE**

201406-110

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien fasse l'acquisition de la remorque de Jimmy Poirier au montant de 2 800 \$ pour que les employés de voirie puissent transporter les ponceaux, vieux fer, etc.

Adoptée

#### **PROJET JARDIN**

Le dossier sera transféré aux membres du Comité d'embellissement.

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201406-111

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

